

Liberté Égalité Fraternité

Rectorat de l'académie de Créteil Division des personnels ATSS Et d'encadrement

DPAE 3 Bureau G 615 Affaire suivie par : Mélissa Bugeon Da Silva Tél : 01 57 02 6218

Mél: melissa.bugeon-da-silva@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco 94 010 Créteil Cedex www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat :
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021;

Arrête

Article 1:

Sont inscrits au titre de l'année 2022 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal des établissements de 2ème classe, les adjoints techniques des établissements dont les noms suivent :

Liste principale:

- Madame Marie Line DUMESNIL. Lycée d'Arsonval à SAINT-MAUR-DES-FOSSES
- 2. Monsieur Antoine RANGANADIN, DSDEN de la Seine-Saint-Denis à BIBIGNY
- 3. Monsieur Bruno TANVET, Lycée polyvalent Auguste Blanqui à SAINT-OUEN
- 4. Madame Violette FOURNOL, Collège René Descartes à TREMBLAY-EN-FRANCE
- Monsieur Philippen BERNARD, Lycée polyvalent Christophe Colomb à SUCY-EN-BRIE
- 6. Madame Anne-Marie OUBADI, Collège Brossolette à BONDY
- 7. Madame Nataly CHARLES-ANGELE, Collège Gérard Philipe à AULNAY-SOUS-BOIS
- 8. Madame Gisèle ROUSSI, Collège Rosa Luxemburg à AUBERVILLIERS

- 9. Madame Monique MALHERBE, Lycée Albert Schweitzer à LE RANCY
- 10. Madame Danièle BARDET, Collège Alfred Sisley à MORET-SUR-LOING
- 11. Monsieur Philippe REIVAX, Lycée polyvalent Auguste Blanqui à SAINT-OUEN
- 12. Madame Anne GRAT, Collège République à BOBIGNY
- 13. Madame Thérèse SIGNOU, Lycée polyvalent Ly Suger à SAINT-DENIS
- 14. Monsieur Maurice MAHREZ, Lycée polyvalent d'Alembert à AUBERVILLIERS
- 15. Madame Evelyne BAUBANT, Collège Karl Marx à VILLEJUIF
- 16. Madame Evelyne MULON, Lycée professionnel Auguste Perdonnet à THORIGNY-SUR-MARNE
- 17. Madame Rosita FRANCISQUIN, Collège Pablo Neruda à STAIN
- 18. Madame Catherine TITOUCHE, Collège François Rabelais à VITRY-SUR-SEINE
- 19. Madame Maria de Jesus QUIRINO, Lycée polyvalent Edouard Branly à CRETEIL
- 20. Madame Corinne AJITH, Lycée professionnel Jules Michelet à FOUTENAY-SOUS-BOIS
- 21. Monsieur Jean-Guy MAINGE, Collège Paul Klee à THIAIS
- 22. Madame Helene BANAL, Lycée professionnel Jules Michelet à FOUTENAY-SOUS-BOIS
- 23. Madame Houria KHENNOUN, Lycée Hector Berlioz à VINCENNES
- 24. Madame Zoya MJAKI, Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL
- 25. Monsieur Marie JOURNAL, Lycée professionnel François Rabelais à DUGNY
- 26. Monsieur Nicolas HUET, Collège Pablo Neruda à PIERREFITTE SUR SEINE

Article 2:

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 05/07/2022

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines
Mehdi CHERFI